

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 473
Aspects du Canada français
Hiver 2017
TTh 2:30-3:50
HH 227

Coordonnées

Professeure: Élise Lepage

Bureau: ML 330

Téléphone: 519-888-4567, poste 33593

Heures de consultation: les mardis de 12h à 13h, les mercredis de 9h à 12h et sur rendez-vous

Courriel: elepage@uwaterloo.ca

Prérequis

FR 276 et FR197/296 ou FR297

Description

Ce cours vise à mieux faire connaître les différentes communautés francophones du Canada. Nous porterons successivement notre attention sur l'Ontario français, l'Acadie et le Québec, ce qui nous conduira à discuter de plusieurs concepts fondamentaux tels que la nation, la culture minoritaire, la diaspora, l'identité, la langue maternelle et l'affirmation culturelle. Afin de broser ce grand contexte socio-politique et culturel, on s'appuiera sur des documentaires, des chansons, la lecture en ligne de journaux hebdomadaires et quelques articles de recherches en sciences humaines.

Objectifs du cours

À la fin de ce cours les étudiant(e)s auront acquis les compétences suivantes :

- A. Des connaissances sur les différentes communautés francophones du Canada
 - Reconnaître les spécificités et les défis de chaque communauté
 - Comparer ces communautés et les comprendre dans le contexte canadien et international
- B. Manier des concepts théoriques et les mettre en relation avec des études de cas
- C. Sélectionner des informations pertinentes à travers différentes sources
- D. Émettre un jugement critique sur un élément de production culturelle
- E. Présenter et communiquer des résultats de recherche via différents médias

Manuels et œuvres à l'étude

Il n'y a aucun manuel à acheter pour ce cours. Les matériaux sont soit disponibles gratuitement en ligne, soit fournis par la professeure. Nous étudierons notamment en classe une quinzaine de chansons disponibles en ligne et visionnerons deux documentaires :

- Herménégilde Chiasson, *Toutes les photos finissent par se ressembler*
- Paul Émile d'Entremont, *Seuls ensemble*

Articles de recherche

Ces articles sont disponibles gratuitement sur [Érudit](#) :

- ELKE, Laur, « Minorités majoritaires et majorités minoritaires : des oxymorons ? L'exemple des minorités de langue officielle au Canada », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n° 3 (2013), p. 19-40.
- CORBEIL, Jean-Pierre, « L'exogamie et la vitalité ethnolinguistique des communautés francophones en situation minoritaire : vécu langagier et trajectoires linguistiques », *Francophonies d'Amérique*, n°20 (2005), p. 37-49.
- LEBLANC, Matthieu, « Pratiques langagières dans un milieu de travail bilingue de Moncton », *Francophonies d'Amérique*, n°22 (2006), p. 121-139.
- CORMIER, Marianne, « Accueillir le majoritaire dans l'institution de la minorité ? », *Minorités linguistiques et société*, Numéro 5 (2015), p. 100-121.
- DAS, Sonia N., « Une division sociale du travail linguistique : enseigner le tamoul comme langue d'origine à Montréal, Québec », *Anthropologie et sociétés*, vol. 39, n°3 (2015), p. 135-52.

Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Participation active	Toute la durée du cours	10%
8 discussions en ligne	Entre les semaines 2 et 11	15%
Examen de la mi-semester	6 février	15%
Projet d'enquête culturelle	25 janvier, 8 mars et 3 avril	30%
Examen final	À déterminer	30%
Total		100%

La participation active

La participation inclut la présence en salle de classe, ainsi que la qualité et la fréquence de la participation en classe et en ligne (participation aux forums de discussion).

Les discussions en ligne

Chaque semaine, les étudiants devront lire des journaux locaux ou nationaux relatifs aux régions étudiées et choisir un article récent (publié il y a moins d'un mois, idéalement moins d'une semaine). Chaque étudiant.e devra présenter l'article choisi et en discuter dans une entrée. Il est aussi possible de répondre à l'entrée d'un.e autre étudiant.e ayant choisi le même sujet ou à un sujet touchant les mêmes enjeux. Il faut consulter et lire régulièrement les journaux des régions étudiées afin d'écrire 9 entrées au cours du semestre : [L'Express](#) (Toronto, semaines 2 à 4); [Le Moniteur acadien](#) (Shédiac, Nouveau-Brunswick, semaines 6 à 8); [Le Devoir](#) et [La Presse](#) (semaines 9 à 11). Seules les 8 meilleures notes seront prises en compte.

L'examen de la mi-semestre

L'examen de la mi-semestre évaluera les connaissances acquises durant les cours d'introduction et sur l'Ontario français. Cet examen sera constitué de questions factuelles brèves et d'une ou deux questions nécessitant une réponse plus détaillée faisant appel au sens critique.

Projet d'enquête culturelle

Ce projet vise à faire découvrir, sous la forme d'une enquête longue d'environ 6,000 mots, différents aspects de la culture québécoise, et dans une moindre mesure, les cultures acadienne et franco-ontarienne. Chaque étudiant.e recevra en début de semestre une enquête unique comportant dix éléments sur lesquels il faudra trouver des informations en faisant des recherches sur Internet, en bibliothèque, sur le terrain, etc. L'enquête comportera divers aspects : la chanson, la littérature, le cinéma, le monde politique et associatif, les médias, la langue, le gouvernement, etc. L'élaboration d'une bonne bibliographie pour chaque élément comptera significativement lors de l'évaluation. Une première partie de l'enquête sera à rendre sous la forme d'un eportfolio lors de la semaine 4 (deux éléments), une seconde partie la semaine 9 (quatre éléments) et la troisième partie le dernier jour du cours (quatre éléments). L'un des éléments sera présenté non sous une forme écrite, mais dans un balado (*podcast*) d'environ 3 minutes qui sera partagé avec les autres étudiants, puis discuté en classe sous forme de groupe.

Examen final

L'examen, d'une durée de deux heures et demie, portera sur tous les aspects du cours, y compris les ouvrages à lire, le vocabulaire enseigné, les documents distribués, les discussions et la liste de chansons et de films. Une liste des sujets à étudier pour l'examen final et une description de son format seront distribuées deux semaines avant la fin des cours.

Plan du cours

Selon le rythme du groupe et l'actualité politique et culturelle, il est possible que ce programme soit légèrement modifié. [La version la plus à jour du Calendrier se trouve sur Learn.](#) Il faut le consulter au moins une fois par semaine.

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
1	4 janvier	Introduction générale. L'éclatement du Canada français. Diaspora et cultures minoritaires.	Article de Laur	
2	9 et 11 janvier	L'ONTARIO FRANÇAIS Les migrations franco-ontariennes	Lire <i>L'Express</i>	Discussion 1
3	16 et 18 janvier	Définitions de l'identité. Quelle(s) identité(s) franco-ontarienne(s)? L'invisibilité	Lire <i>L'Express</i>	Discussion 2
4	23 et 25 janvier	Les langues en contact : diglossie, code-shifting, bilinguisme ou unilinguisme. La question linguistique en milieu scolaire	Article de Corbeil	1 ^{re} livraison de l'enquête (2 éléments)
5	30 janv. et 1 ^{er} fév.	Toronto et l'Ontario français : le multiculturalisme canadien et les minorités francophones. La mondialisation, l'urbanisation et les minorités	Lire <i>L'Express</i>	Discussion 3
6	6 et 8 fév.	L'ACADIE La dispersion des Acadiens. La diaspora cadienne et cajune Film : <i>Toutes les photos finissent par se ressembler</i> d'Herménégilde Chiasson	Article de Cormier Lire <i>Le Moniteur acadien</i>	Examen de la mi-semestre Discussion 4
7	13 et 15 fév.	Le nationalisme acadien Le maintien du français en Acadie : le chiac et la créolisation	Article de Leblanc Lire <i>Le Moniteur acadien</i>	Discussion 5
Semaine de lecture				
8	27 fév. et 1 ^{er} mars	Les minorités dans les minorités Film : <i>Seuls ensemble</i> de Paul Émile d'Entremont	Lire <i>Le Moniteur acadien</i>	Discussion 6
9	6 et 8 mars	LE QUÉBEC Les régions du Québec La question de la langue au Québec :	Article de Das Lire <i>Le Devoir</i> ou <i>La Presse</i>	2 ^{de} livraison de l'enquête (4 éléments)

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
		politique linguistique et interculturelisme		Discussion 7
10	13 et 15 mars	Le nationalisme québécois. Histoires des référendums pour l'indépendance. La place du Québec dans le Canada	Lire <i>Le Devoir</i> ou <i>La Presse</i>	Discussion 8
11	20 et 22 mars	Représentations de la famille québécoise Le milieu associatif L'éducation au Québec	Lire <i>Le Devoir</i> ou <i>La Presse</i>	Discussion 9
12	27, 29 mars et 3 avril	La culture populaire québécoise Le mouvement écologique au Québec		3 ^e livraison de l'enquête (4 éléments)
	Date à venir			Examen final

Règlements du cours

Learn

Learn est une composante essentielle de ce cours. Il est attendu que les étudiants consultent au minimum une fois par semaine le site Learn. La méconnaissance des modules « Présentation » et « Évaluation » pourraient avoir des conséquences significatives sur la réussite dans ce cours. Le calendrier du syllabus donne une idée générale du rythme de cours, mais c'est le Calendrier sur Learn qui constitue la référence officielle à consulter pour les devoirs, les lectures à préparer et les travaux évalués. Le Calendrier de Learn est mis à jour après chaque classe.

Travail de groupe

Le travail de groupe et la collaboration sont vivement encouragés dans ce cours, mais les travaux évalués doivent être absolument originaux et différents les uns des autres. En cas de ressemblance trop évidente, les notes des étudiants concernées pourraient être abaissées de 40%.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) qui décidera de la sanction. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un

autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Remise des travaux

La remise tardive d'un travail (sans entente préalable) se verra sanctionnée à raison de 5% par jour. Les travaux remis plus de 7 jours (incluant les fins de semaine) après la date limite ne seront pas acceptés, sauf cas exceptionnel. Sauf circonstance médicale ou exceptionnelle dûment documentée, il n'est pas possible de re-soumettre un devoir ou d'écrire un autre devoir pour compenser une note dont l'étudiant.e ne serait pas satisfait.e.

Absence

Seules les absences justifiées (et pour des motifs majeurs) seront excusées et sur présentation du formulaire [Illness Verification Form](#). Les pénalités pour des absences trop nombreuses seront détaillées dans la partie « Évaluation » de Learn. En cas d'absence, la professeure ne répondra pas aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Soutien

En cas de difficulté, les professeures se tiennent disponibles pour vous écouter, vous soutenir et éventuellement vous diriger vers les services compétents pour vous aider ([Campus Wellness](#), [Counselling Services](#), [AccessAbility](#), etc.)

Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or used by the instructor with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

Academic Integrity: In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility.

Discipline: A student is expected to know what constitutes academic integrity, to avoid committing academic offences, and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offence, or who needs help in learning how to avoid offences (e.g., plagiarism, cheating) or about “rules” for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the Undergraduate Associate Dean. When misconduct has been found to have occurred, disciplinary penalties will be imposed under Policy 71 – Student Discipline. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71 - Student Discipline](#).

Grievance: A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70 - Student Petitions and Grievances](#), Section 4.

Appeals: A student may appeal the finding and/or penalty in a decision made under Policy 70 - Student Petitions and Grievances (other than regarding a petition) or Policy 71 - Student Discipline if a ground for an appeal can be established. Si vous avez lu le syllabus jusqu'ici, envoyez-moi un courriel et vous obtiendrez une extension de trois jours pour rendre votre dissertation finale. Read [Policy 72 - Student Appeals](#).

Other sources of information for students:

[Academic Integrity website \(Arts\)](#)

[Academic Integrity Office \(UWaterloo\)](#)

Accommodation for Students with Disabilities

Note for students with disabilities: The [AccessAbility Services](#) office, located on the first floor of the Needles Hall extension (1401), collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the AS office at the beginning of each academic term.